

THIOVIT GOLD MICROBILLES

Version 1 Date de révision: 09.03.2017 Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : **THIOVIT GOLD MICROBILLES**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fongicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Syngenta France SAS
1 avenue des Prés
CS 10537
78286 Guyancourt Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 39 42 20 00
Téléfax : +33 (0)1 39 42 20 10
Adresse e-mail : fds.fr@syngenta.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : 0 800 803 264
Accident transport 06 11 07 32 81
Centre anti-poison de Paris 01 40 05 48 48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection
(se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections
aux différentes phases).

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

THIOVIT GOLD MICROBILLES

Version
1

Date de révision:
09.03.2017

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Informations Additionnelles : EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les Dangers sur les Dangers

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.)

SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe 3 Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée par rapport à la zone non cultivée adjacente (largeur de zone : se référer à l'étiquette).

Délai de rentrée sur les parcelles traitées : 6 heures en plein champ et 8 heures sous abri.

2.3 Autres dangers

Un nuage de poussière peut s'enflammer brusquement au contact d'une flamme ou d'électricité statique.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
soufre	7704-34-9 01-2119487295-27	Skin Irrit. 2; H315	80 - 90
sodium hydroxyde	1310-73-2 01-2119457892-27	Skin Corr. 1A;H314 Eye Dam. 1; H318 Met. Corr. 1; H290	1 - 5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas de contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer immédiatement avec précaution à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas de contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

THIOVIT GOLD MICROBILLES

Version 1 Date de révision: 09.03.2017 Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
NE PAS faire vomir.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Jet d'eau pulvérisée
- Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Peut former des mélanges explosifs avec l'air.
La combustion dégage des dérivés soufrés (SOx).

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Masque adéquat avec filtre à particules P3 (Norme Européenne 143).
En cas de feu important : Appareil de protection respiratoire isolant à air comprimé en circuit fermé (EN 145).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des zones sûres.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.
Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Récupérer le produit par balayage ou aspiration sans faire de poussières.
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

THIOVIT GOLD MICROBILLES

Version
1

Date de révision:
09.03.2017

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Manipulation : Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Éviter la formation de poussières.
S'assurer que les rince-oeil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.
Conserver dans le conteneur d'origine.
Conserver à une température ne dépassant pas 40 °C.
- Autres données : Physiquement et chimiquement stable pour au moins 2 ans s'il est entreposé à température ambiante dans ses contenants d'origine hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'homologation indiquées sur l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
sodium hydroxide	1310-73-2	TWA	2 mg/m3	France

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

THIOVIT GOLD MICROBILLES

Version
1

Date de révision:
09.03.2017

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
- Protection des mains : Porter des gants en nitrile.
- Protection de la peau et du corps : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. Sélectionner l'équipement de protection pour la peau et le corps d'après les besoins physiques du travail.
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
- Mesures de protection : L'utilisation de mesures techniques devrait toujours avoir priorité sur l'utilisation de protection personnelle d'équipement. Pour la sélection de l'équipement de protection personnelle, demander un conseil professionnel approprié. L'équipement de protection personnelle devrait souscrire aux normes en vigueur.

Pour plus de recommandations spécifiques à l'utilisation de ce produit, consulter l'étiquette et la section 15.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : solide
- Couleur : marron
- Odeur : légèrement soufrée
- Seuil olfactif : donnée non disponible
- pH : 10
- Point/intervalle de fusion : donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : donnée non disponible
- Point d'éclair : donnée non disponible
- Taux d'évaporation : donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : pas facilement inflammable (méthode CE A.10)
- Energie minimale d'ignition : 158 < MIE < 225 mJ
- Densité apparente : 700 - 850 kg/m³
- Hydrosolubilité : 0.063 mg/l (a.i.)
- Solubilité dans d'autres solvants : donnée non disponible
- Coefficient de partage: n-octanol/eau : donnée non disponible
- Température d'auto-inflammabilité : 241°C (méthode CE A.16)
- Décomposition thermique : donnée non disponible
- Viscosité : donnée non disponible
- Propriétés comburantes : non comburant
- Propriétés explosives : Du fait de la structure chimique du produit, une réaction explosive n'est pas envisageable.

THIOVIT GOLD MICROBILLES

Version
1

Date de révision:
09.03.2017

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

9.2 Autres informations

Teneur en COV : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Éviter la formation de poussières.
Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5 Matières incompatibles

Agents comburants forts.
Bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La combustion dégage des dérivés soufrés (SOx), des vapeurs toxiques et irritantes.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Effets locaux

Inhalation

Contact

Contact avec la peau

Ingestion

DL50 orale

DL50 cutanée

CL50 par inhalation

Ne s'applique pas (formulation WG)

Pas d'irritation oculaire.

Pas d'irritation de la peau.

Pas d'information disponible.

> 5000 mg/kg (rat)

> 5000 mg/kg (lapin)

> 1.35 mg/l (rat)

Toxicité chronique

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Sensibilisation

Toxicité à dose répétée

Effets cancérogènes

Effets mutagènes

Effets sur la reproduction

STOT - exposition unique

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

N'a pas d'effet sensibilisant

NOAEL : (90 d/rat/dermal) :1000 mg/kg bw/day

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucune information disponible

Aucune information disponible

THIOVIT GOLD MICROBILLES

Version
1

Date de révision:
09.03.2017

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

CE50 / 72 h / algues = 0.063 mg/l (a.i.)
CL50 / 48 h / daphnie = 0.063 mg/l (a.i.)
CL50 / 96 h / poisson = 0.063 mg/l (a.i.)

12.2 Persistance et dégradabilité

DT50 soil (Lab) : 90 days (proposed)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

Kow: 1.95 ml/g (a.i.).

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).
Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Emballages contaminés	: Réemploi de l'emballage interdit. Le vider soigneusement au moment de l'utilisation et le valoriser suivant la réglementation en vigueur (collecte sélective).
Code des déchets	: 020108 - déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

THIOVIT GOLD MICROBILLES

Version
1

Date de révision:
09.03.2017

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégories de danger selon Directive 2012/18/UE "SEVESO III" : Non concerné

Rubriques pertinentes selon nomenclature ICPE (France) : Non concerné

Rubrique contraignante : Non concerné

PRÉCONISATIONS RELATIVES À LA PROTECTION DES OPÉRATEURS :

Pour protéger l'opérateur, porter :

1. Pulvérisateurs portés ou traînés à rampe ou pneumatiques

Pendant le mélange/chargement

- Gants certifiés pour la protection chimique selon la norme de référence EN 374-3 de type nitrile
- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- Vêtement imperméable (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

Pendant l'application - Pulvérisation vers le bas

Si application avec tracteur avec cabine :

- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Si application avec tracteur sans cabine :

- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

THIOVIT GOLD MICROBILLES

Version
1

Date de révision:
09.03.2017

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Pendant l'application - Pulvérisation vers le haut

Si application avec tracteur avec cabine :

- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Si application avec tracteur sans cabine :

- Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique pendant l'application et dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

2. Pulvérisation manuelle en plein champ

Pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de protection de catégorie III type 4 ou 3 (selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application)

OU

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

Pendant l'application : sans contact intense avec la végétation

- Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche
- Bottes de protection certifiées EN 13 832-3
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3.

Pendant l'application : avec contact intense avec la végétation

- Combinaison de protection de catégorie III type 3 avec capuche
- Bottes de protection certifiées EN 13 832-3
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3.

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de protection de catégorie III type 4 ou 3 (selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application)

OU

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

THIOVIT GOLD MICROBILLES

Version	Date de révision:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
1	09.03.2017	

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance lorsqu'elle est utilisée pour les applications spécifiées.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H290	:	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	:	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H318	:	Provoque des lésions oculaires graves.

Texte complet pour autres abréviations

Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Met. Corr.	:	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Skin Corr.	:	Corrosion cutanée
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Type de formulation :
WG - granulé à disperser dans l'eau

THIOVIT GOLD MICROBILLES

Version
1

Date de révision:
09.03.2017

Cette version remplace toutes les éditions
précédentes.

Utilisation professionnelle.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.